

AVRIL 2023

NUMÉRO 156



LES NOUVELLES DE  **THURINS**

BULLETIN
MUNICIPAL
D'INFORMATIONS

Éditorial

En lieu et place de l'éditorial nous vous proposons le discours de Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux 2023.

Mesdames et messieurs les élus des communes voisines, les représentants des associations, des pompiers, de la gendarmerie des employés communaux chers collègues, chers Thurinoises et chers Thurinois, je suis particulièrement heureux de renouveler après deux années cette cérémonie des vœux en présentiel.

En effet l'épidémie de la COVID nous en a privés et a bouleversé notre vie pendant plus de 2 années et nous espérons tous que grâce en particulier à la vaccination nous apprenions à vivre avec. On constate une forte progression du nouveau variant BF7 en Chine, nous ne sommes donc par totalement sortis du tunnel, il convient donc de rester vigilants et de maintenir les gestes barrières.

Une crise s'estompe, une nouvelle nous frappe, la guerre en Ukraine nous rappelle que rien n'est gagné et que des conflits de par le monde subsistent et peuvent être à nos portes. Heureusement pour nous les accords internationaux et l'Union Européenne nous protègent mais nous ne pouvons ignorer ce qui se passe au dehors. Notre solidarité envers ces pays agressés doit s'exercer partout et quel que soit le conflit. Faisons le vœu que les peuples recherchant plus de liberté fassent progresser les démocraties et se révoltent contre leur gouvernement qui les oppriment comme en Chine, en Iran, ou ailleurs. Faisons donc le vœu d'une désescalade dans tous les conflits et menaces de par le monde.

En France nous subissons une crise énergétique et nous vivons une période difficile. Ne nous leurrions pas elle sera durable puisque multifactorielle. Une forte demande après la COVID, la guerre en Ukraine, et les difficultés en approvisionnement en gaz, un parc nucléaire vieillissant conduisant à l'arrêt de centrales pour de lourds travaux de maintenance, et des accords européens sur l'énergie qui nous obligent à acheter très

cher de l'électricité. Pour notre commune, nous ne savons pas encore quelle sera la facture pour 2023, elle peut être comprise entre 100 000 et 200 000 Euros soit pas loin de 40 % de notre résultat de fonctionnement.

Heureusement, même si nous devons être extrêmement vigilants et encadrer nos dépenses de fonctionnement, la gestion rigoureuse de ces 20 dernières années et le faible taux d'endettement de la commune nous laissent des marges de manœuvre. C'est donc résolument et avec enthousiasme que le conseil garde le cap pour réaliser les équipements prévus.

Tout d'abord apporter notre part à la transition énergétique.

Rénovation énergétique des bâtiments :

Les travaux pour plus d'un million d'euros commenceront à la mairie : rénovation énergétique, mise en accessibilité, réaménagement et agrandissement.

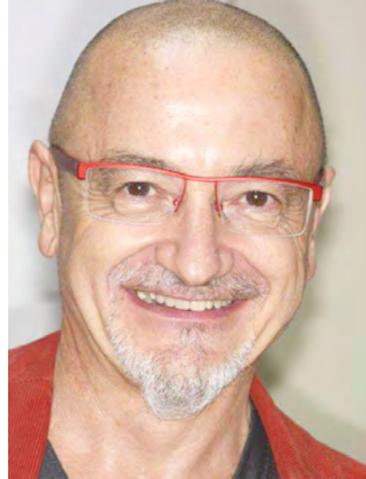
Après la mairie et les études nécessaires nous envisageons de programmer d'autres rénovations énergétiques sur plusieurs bâtiments communaux en commençant par les écoles.

De nouvelles sources d'énergie pour notre consommation seront également envisagées.

Plusieurs de nos bâtiments publics sont déjà couverts de panneaux photovoltaïques, ils peuvent certainement être complétés.

Le chauffage au gaz doit être remplacé. Jérôme vous a parlé du réseau de chaleur je n'y reviendrais donc pas.

L'aménagement du vallon est le deuxième grand investissement du mandat. Il comprend : la création d'une plaine sportive, une aire pour accueillir la vogue, les cirques et autres manifestations, des parcours de promenades en requalifiant l'étang pour le rendre plus visible. De nouvelles plantations feront de cet espace un lieu de rencontre et de loisirs pour tous, jeunes et moins jeunes.



Après des mois de consultations nous choisirons le prestataire pour la réalisation de la résidence seniors à la plaine. Il convient de trouver un juste équilibre entre des locaux agréables, des services adaptés et des loyers raisonnables permettant au plus grand nombre d'ainés qui le souhaitent de profiter de cet équipement nouveau.

Le parc d'activités de la Goyenche va pouvoir démarrer. Il pourra accueillir 9 lots individuels et un village d'entreprises. Il convient de préciser qu'un très gros effort est fait dans le domaine environnemental, les parcs actuels n'ont rien à voir avec les anciens que nous connaissons. Merci à la CCVL pour cette réalisation à venir.

Je veux même si rien n'est acquis à ce jour, vous parler d'un nouveau dossier qui nous est arrivé en fin d'année 2022. L'état veut créer de nouvelles gendarmeries sur l'ensemble du territoire. Or Thurins est idéalement placé au cœur d'un bassin de vie insuffisamment couvert. Evidemment nous nous sommes portés volontaires pour accueillir les bâtiments de la gendarmerie et les familles des gendarmes.

Au moment où je vous parle, toute la réflexion est à mener : terrain pouvant porter ce projet de 4 000 à 7 000 mètres, porteur du projet immobilier et bien sûr, choix des services de l'état.

Des locaux pouvant accueillir provisoirement le local de la gendarmerie en attente de la construction doivent être trouvés sur la commune. L'ancienne MJC pourrait être proposée, si la commune de Thurins est retenue et si ces locaux nécessitant quelques aménagements sont choisis cela retarderait d'autant le projet de BRS sur ce site.

Le bail réel solidaire fait partie de nos projets. Le portage du foncier par un office permet de faciliter l'accessi-

bilité du premier logement pour des jeunes à faibles et moyens revenus. Ils n'achètent que les murs, le terrain restant la propriété de l'office immobilier.

Voilà listés une partie de nos projets à venir.

Quand on ose, on se trompe souvent. Quant on n'ose pas on se trompe toujours.
Disait Romain Rolland

Alors tous ensemble, élus, employés communaux, thurinois, osons pour maintenir un village dynamique, accueillant et tourné vers l'avenir. Lors de ces vœux j'en profite pour accueillir chaleureusement tous les nouveaux habitants de la commune. Qu'ils trouvent dans notre village et au sein des nombreuses associations le bien vivre ensemble.

J'adresse mes vœux :

- Aux artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales pour que leurs activités soit dynamiques et se développent malgré la conjoncture actuelle difficile
- Aux associations pour qu'elles soient dans le partage d'un idéal commun
- Aux employés communaux pour qu'ils aient la confiance des élus pour porter les projets communaux à nos côtés
- Enfin, Jérôme, mes chers collègues élus je vous souhaite à mon tour une bonne année 2023 pendant laquelle j'en suis sûr vous garderez l'enthousiasme du début de mandat, l'esprit de solidarité, le respect entre vous et une participation active dans l'action communale, en conservant la santé et l'énergie nécessaire.

Chers Thurinois sachez que malgré ce contexte économique difficile l'équipe municipale vous assure de sa détermination à agir dans l'intérêt général avec envie, responsabilité et courage.

Très sincèrement, chères Thurinoises et chers Thurinois au nom de tout le conseil municipal à votre service, je vous souhaite une année 2023 heureuse, dynamique, créative tournée vers les autres.

Portez-vous bien et ayez confiance en l'avenir.

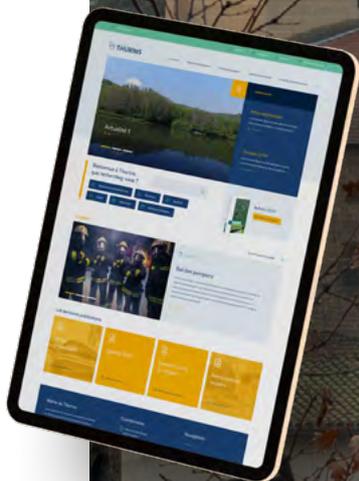
Bonne année à toutes et à tous.



Le maire, Claude CLARON



COMMUNE DE
THURINS



Retrouvez toutes les actualités de la Commune sur www.thurins-commune.fr

panneauPocket
communedethurins

Sommaire

Vie municipale	4
Vie économique	15
Vie éducative	16
Vie de la commune	20
Vie associative et culturelle	21
Intercommunalité	28
Vous avez la parole	31

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE THURINS

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h. Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30. Samedi de 8h30 à 12h00 mais fermée le 2^{ème} et 4^{ème} samedi de chaque mois.

PERMANENCE URBANISME

Mercredi et vendredi : le matin.
Jeudi : toute la journée. Mardi matin uniquement sur rendez-vous.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Claude Claron

COMITÉ DE RÉDACTION : LA COMMISSION COMMUNICATION

Catherine Paillat, Noël Faure, Frédéric Auberger, Denise Piot, Christiane Frénéa, Annie Meignier, Marion Tissot, Marion Berard, Bastien Dominique, Nathalie Garnier, Marie Laure Giraud-Sauveur.

DATE DE REMISE DES ARTICLES

Nous invitons les associations à envoyer leurs articles pour le prochain bulletin municipal par email à la mairie. Tout texte non parvenu à : communication@mairie-thurins.fr avant le vendredi 9 juin 2023 à midi ne paraîtra pas dans le numéro de juillet 2023. Merci de votre compréhension.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les personnes qui ont accepté de nous fournir des photos pour illustrer ce bulletin. Crédits photos : Noël Faure, Denis Combet, Bernard Meignier, Guy Thevenon Elus et membres d'associations thurinoises... Magazine gratuit distribué sur toute la commune.

CRÉATION GRAPHIQUE, MISE EN PAGE ET IMPRESSION :

IML Communication
Promouvoir la gestion durable de la forêt Imprimé sur papier PEFC recyclé.



PEFC recyclé
Ce produit est issu de sources recyclées et contrôlées.
pefc-france.org

Urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme en vigueur sur son territoire. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis de construire, un permis d'aménager, une déclaration préalable...

Avant tout projet ou pour obtenir des informations sur le droit de l'urbanisme qui s'applique à un terrain, n'hésitez pas à prendre contact avec le service urbanisme en Mairie qui vous renseignera sur ce qu'il est possible de faire ou non sur votre parcelle ainsi que sur les documents à fournir pour préparer votre dossier.

Vous devez obligatoirement obtenir une autorisation d'urbanisme avant d'entreprendre des travaux. (Dans certains cas, certains travaux peuvent être exemptés de déclaration mais doivent toutefois respecter le règlement du Plan Local d'Urbanisme s'appliquant à votre terrain).

Le service urbanisme et la police municipale effectuent des contrôles réguliers sur la commune afin de constater des infractions à l'urbanisme.

Des travaux effectués sans autorisations préalables entraîneront l'établissement d'un procès-verbal pour la démolition de votre construction et la remise du terrain dans son état initial.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos dossiers par voie dématérialisée sur <https://sve.sirap.fr/>.

Le dépôt des dossiers papiers est également possible en mairie aux heures d'ouvertures.

Mémento sur les autorisations d'urbanisme selon votre projet

Permis d'Aménager

Le permis d'aménager est une autorisation d'urbanisme. Il permet à la mairie de contrôler l'aménagement d'un lotissement, d'une zone artisanale, d'un camping, d'une aire de stationnement... (liste non exhaustive)

Permis de Construire

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. Il concerne les constructions nouvelles, de plus de 20 m² (ou de plus de 40 m² en zone urbaine dans le cas d'une extension).

Travaux concernés :

- Construction d'une maison individuelle, d'un immeuble, d'un entrepôt... ;
- Agrandissement d'une maison individuelle ;
- Piscine et abri de piscine ;
- Changement de destination ;
- Installation d'une serre ;
- Reconstruction à l'identique... (liste non exhaustive)

Déclaration Préalable

La déclaration préalable est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de certains travaux pour lesquels il n'y a pas à demander un permis de construire.

Travaux concernés :

- Changement ou création d'ouvertures, installation de fenêtre de toit ;
- Réfection de toiture ;
- Construction d'une véranda, d'un garage, d'une pergola, d'un carport ;
- Agrandissement, surélévation ;
- Ravalement de façade ;
- Mur de clôture ;
- Mouvements de terre ;
- Pose de panneaux solaires ;

- Abri de jardin, cabane ;
- Construction d'une terrasse, d'une cave ;
- Aménagement des combles ;
- Transformation d'un garage en chambre ;
- Pose de boîtier de climatisation ou de pompe à chaleur ;
- Installation d'une serre... (liste non exhaustive)

Rappel règlement du plan local d'urbanisme

Rappel des prescriptions d'urbanisme applicables à toutes les constructions (maisons, bâtiments agricoles, murs de clôtures...) :

« Doivent être recouverts d'un enduit tous les matériaux qui, par leur nature et l'usage de la région, sont destinés à l'être, tels que le béton grossier, les briques, les moellons agglomérés, etc... ».

Nous demandons donc aux différents propriétaires ayant effectué des travaux, récents ou anciens, et concernés par la règle ci-dessus de se mettre en conformité avec la réglementation et de réaliser ces enduits dans les meilleurs délais.

(Nuancier des teintes autorisées disponible en mairie ou sur le site internet de la commune)

HORAIRE DU SERVICE URBANISME

Lundi : Fermé
Mardi : 8h30-12h (Uniquement sur rendez-vous)
Mercredi : 8h30-12h
Jeudi : 8h30-12h et 14h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h
Samedi : Fermé

Avancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Calendrier des prochaines échéances (celles-ci sont susceptibles d'être modifiées selon l'avancée du dossier)

- **Mai 2023** : Arrêt du PLU
- **Mai/Juin/ Juillet 2023** : Concertation des PPA (3 mois)
- **Septembre 2023** : Enquête publique
- **Novembre 2023** : Approbation du PLU

En 2022, la commission et le service urbanisme ont instruit :

- **1 Permis d'aménager**
- **2 Certificats d'urbanisme opérationnel**
- **1 Permis de démolir**
- **28 Permis de construire dont**
 - 4 maisons individuelles
 - 6 modificatifs
 - 2 transferts
 - 1 collectif
 - 4 extensions
 - 1 annexe
 - 2 bâtiments agricoles
- **82 Déclarations préalables dont**
 - 8 ravalements de façades
 - 5 murs de clôtures/soutènements
 - 4 divisions de parcelles
 - 16 créations/modifications d'ouvertures
 - 3 piscines
 - 1 extension/vérandas
 - 10 poses de panneaux photovoltaïques
 - 19 travaux divers...
- **Le service urbanisme a répondu à**
 - 57 déclarations d'intention d'aliéner
 - 113 certificats d'urbanisme d'information
 - 41 demandes de renseignements de voirie.
 - 46 certificats et attestation diverses

Restaurant scolaire



▲ Fabien et une équipe de l'équipe du restaurant municipal

Un nouveau cuisinier au restaurant municipal

À la rentrée de septembre, le restaurant municipal a accueilli un nouveau chef cuisinier. Fort de plus de 15 années d'expérience en restauration collective, Fabien Buguet confectionne les repas des élèves des écoles primaires et maternelles de Thurins. Et pour cela, il fait le choix de la qualité, avec, autant que possible, des produits frais, bio, locaux, dans le respect de la loi EGALIM. Vous pouvez vous en rendre compte chaque semaine sur les menus !

Secondé de Nathalie Clair et Myriam Claron, Fabien prépare le repas pour 230 élèves en moyenne, parfois jusqu'à 250 voire plus. Au moment des repas, l'équipe est complétée par les agents de services qui les aident à servir les plats aux enfants.

Autre nouveauté, le restaurant municipal s'occupe désormais aussi des repas du centre de loisirs TYM, les mercredis et lors des vacances scolaires.

Dans une optique de réduction des déchets et de développement durable, le restaurant municipal disposera bientôt d'un bac de compostage.

Commission affaires scolaires et jeunesse

Les agents de notre restaurant municipal préparent de plus en plus de repas pour les enfants. Nous avons aménagé en nouvelles tables adaptées aux plus petits la partie vitrée peu utilisée jusque-là.

Les petits judokas ont déjeuné au restaurant municipal lors du stage proposé par le club du judo pendant les dernières vacances de printemps.

Vous pouvez découvrir les plats faits maison tous les vendredis sur Panneau Pocket et la page Facebook de la commune.

Toujours lors des vacances de Printemps, huit jeunes de 14 à 17 ans habitants des communes de la CCVL ont pu participer pendant 3 matinées au premier chantier jeunes organisé sur la commune de Thurins. Ils ont effectué des travaux de peinture dans l'école élémentaire les Veloutiers, encadrés par un animateur de la MJC de Brindas et nos agents techniques. Nous souhaitons renouveler cette expérience pour des travaux d'extérieur.

LES COMPTES DE NOTRE COMMUNE

Un budget pour de grands projets : une commune qui avance

Après le temps de la réflexion est venu le temps de la concrétisation des projets sur lesquels a été élu le conseil. Un budget qui avance met les moyens :

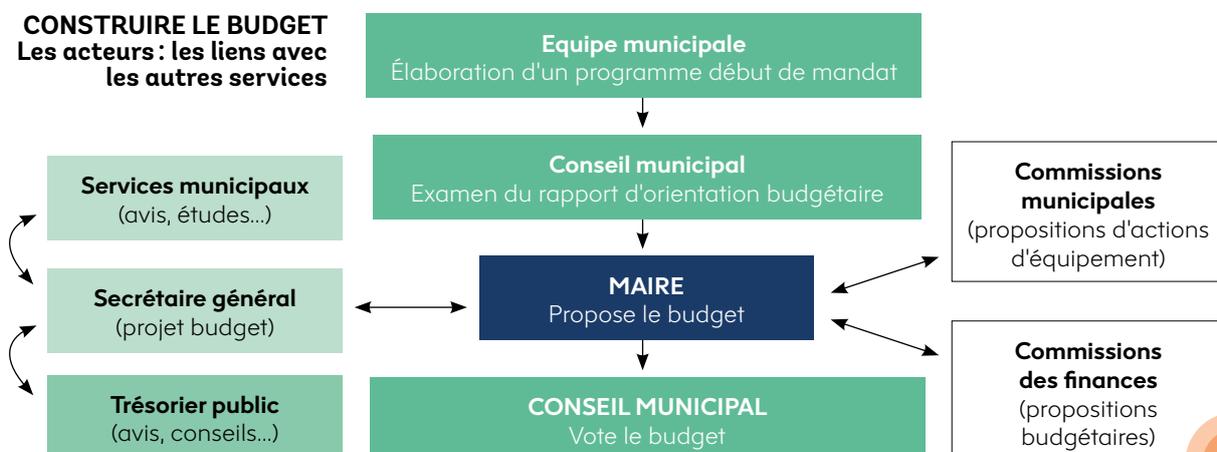
Pour les services

- En direction de la jeunesse en soutenant la Maison Pour Tous
- En direction des enfants avec des moyens renforcés à la cantine et dans les écoles

Et pour l'investissement

- Action de rénovation thermique : 1^{er} bâtiment : la mairie
- Action pour la jeunesse et les familles : aménagement du Vallon
- Action pour la sécurité de l'ensemble du bassin de vie : création sur notre commune d'une gendarmerie

Quelques explications sur la construction budgétaire



Les comptes 2022

RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	
Recettes réelles de fonctionnement Fiscalité, dotations, produits des services... (hors produits exceptionnels) 2 463 810 €	Dépenses réelles de fonctionnement Frais de personnel, charges courantes, subventions versées (hors charges exceptionnelles) 1 888 344 €
	Épargne brute 575 465 €
INVESTISSEMENT	
Épargne brute 575 465 €	Remboursement d'emprunt 99 103 €
Recettes d'investissement : 536 629 € Dont : Subventions : 187 021 € Dotations, FCTVA : 260 095 € TLA : 86 333 €	Dépenses d'investissement : 719 271 € Dont : Investissements annuels : bâtiments, voirie... 201 922 € Programmes : pôle jeunesse, barrage... : 423 708 €



Le solde entre les recettes (dont la fiscalité locale) et les dépenses de fonctionnement constitue l'épargne brute.

Une règle budgétaire impose que le remboursement des emprunts soit couvert par les ressources propres.

Les dépenses d'investissement sont financées par le solde de répargne brute complété des dotations et subventions d'investissement reçues et de l'emprunt (s'il y a lieu).

Faits financiers significatifs de l'exercice 2022

Sur nos réserves antérieures la commune a financé de gros investissements 719 271€ dont 382 351€ pour le solde du pôle jeunesse. Ces investissements sont autofinancés ce qui fait que notre endettement reste faible, 1,5 ratio Klopfer.

① Fonctionnement

Concernant les charges de fonctionnement nous avons budgétisé 1 960 088 €. Le réalisé est de 1 888 871 €. Le budget 2022 a été respecté malgré la conjoncture. Ainsi, sur les recettes de fonctionnement, après paiement des charges, nous dégageons un résultat de 575 465 € en légère augmentation (526 737 € en 2021). En comparatif, les résultats antérieurs sont les suivants :

2018	2019	2020	2021	2022
577 137 €	520 987 €	485 678 €	526 737 €	575 465 €

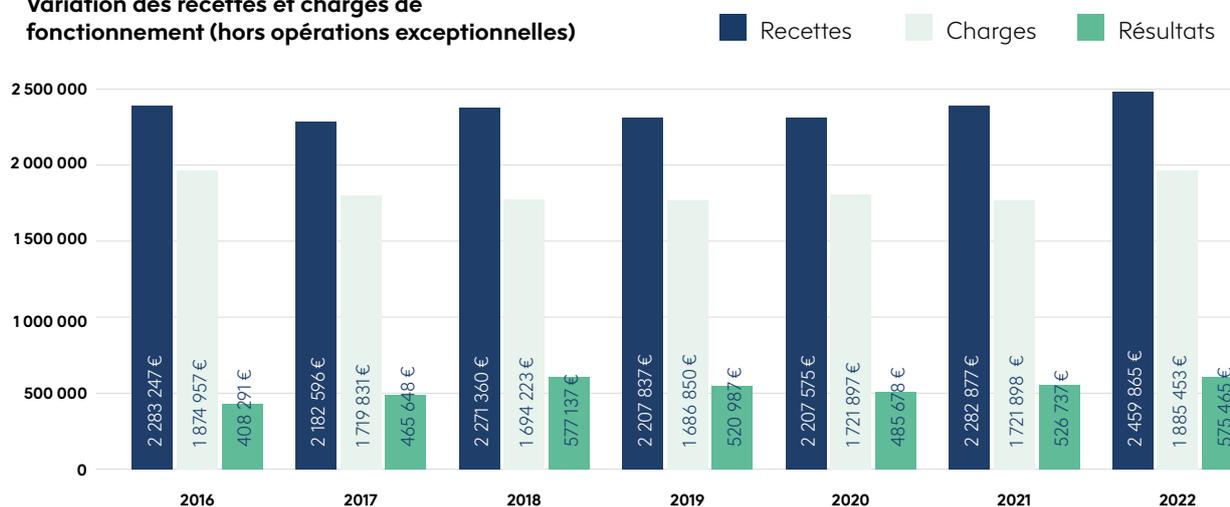
Ces résultats, aussi appelés CAF brutes (capacité d'autofinancement brute), sont importants/ Ils servent au financement de nos investissements et au remboursement de la dette.

Notre CAF est de 182 € par habitant, en comparaison pour les communes de la même strate d'habitants la moyenne est de 174 €.

Détail des recettes et charges de fonctionnement : variation et comparaison avec communes de même nombre d'habitants.

	2021	2022	variation	par habitant	moy. strate
Charges à caractère général	460 669	533 578	15,83 %		
Charges de personnel	767 440	851 128	10,90 %		
Autres charges de gestion courante	480 748	442 777	-7,90 %		
Charges financières	15 176	13 169	-13,23 %		
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	50 063	44 801	-10,51 %		
TOTAL DEPENSES (hors opérations exceptionnelles)	1 774 096	1 885 453	6,28 %	598	738
Produits de gestion courante	133 848	155 351	16,07 %		
Impôts et taxes	1 399 012	1 468 296	4,95 %		
Dotations, subventions	545 030	603 871	10,80 %		
Autres produits de gestion courante	204 352	223 069	9,16 %		
Atténuation de charges (remb. Sal. Maladie)	635	9 278	1 361,14 %		
TOTAL RECETTES	2 282 877	2 459 865	7,75 %	780	912

Variation des recettes et charges de fonctionnement (hors opérations exceptionnelles)



② Investissement

Total des dépenses d'investissement 2022	719 270 €
Total des recettes d'investissement 2022	536 929 €

Notre caractère central d'épargne en 2022 :

Recettes de fonctionnement :.....	2 463 810 €
Dépenses de fonctionnement :.....	1 888 344 €
CAF Brute :	575 466 €
Remboursement des emprunts :	99 103 €
CAF Nette :.....	475 363 €
Recettes d'investissement :.....	536 929 €
Réserves antérieures :	1 126 934 €
Dépenses d'équipement :	620 168 €
Réserves reportées en 2021 (trésorerie) ..	1 520 058 €

Notre trésorerie au 1^{er} janvier est en hausse par rapport à 2022 ainsi notre bonne gestion financière nous autorise, malgré la conjoncture, de maintenir notre programme d'investissement.

Budget 2022

Il sera la représentation du démarrage des investissements du mandat.

En investissement les principales sommes :

Remboursement des emprunts :	99 103 €
Barrage :	27 193 €
Pôle jeunesse (solde) :	376 231 €
Autres : voirie, bâtiments... :	201 922 €

Montant total :

Pôle jeunesse (part communale) financé sur 3 exercices : 1 949 687€ TTC.

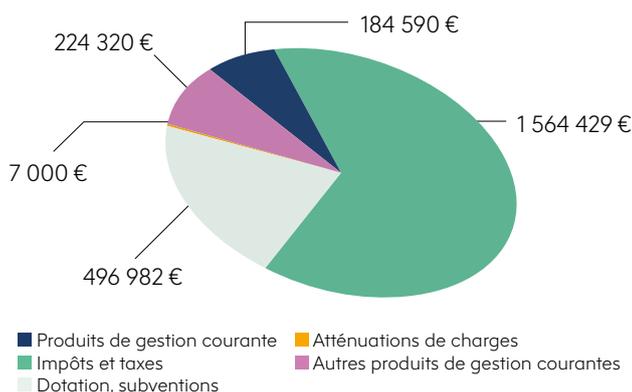
L'ensemble de ces investissements a été financé par nos réserves et les subventions reçues.

Subventions reçues (État, Région, Département) pour la construction du pôle jeunesse 710 000 € soit 37% du coût.

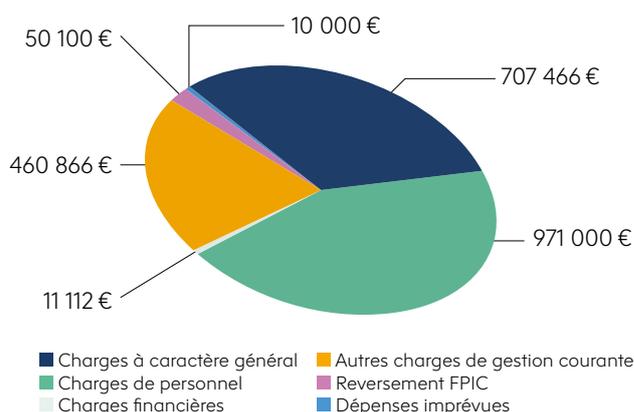
Par ailleurs notre endettement a fortement baissé au 31 décembre, il reste seulement deux emprunts qui ont financé le pôle cantine-médiathèque et la maison de santé. Au 31 décembre 2022 notre endettement est de 217€ par habitant contre 701€ pour des communes de la même strate d'habitants.

Total des recettes de fonctionnement prévues en 2023 :.....	2 477 321 €
Total des dépenses de fonctionnement prévues en 2023 :.....	2 214 894 €
Résultat de fonctionnement prévisible affecté aux investissements de 2023 :.....	262 427 €
Total des recettes d'investissement prévues en 2023 :.....	3 721 065 €
Total des investissements prévue en 2023 :.....	3 721 065 €

① Les produits prévus au budget 2023



② Les charges prévues au budget 2023



③ Les investissements prévus en 2023

Les premiers projets prévus au mandat démarrent.

- 1 293 000 € inscrits pour la rénovation énergétique, la mise en accessibilité et le réaménagement des locaux de la Mairie.
- 1 399 730 € ; première tranche de travaux de l'aménagement du Vallon.
- 850 950 € : investissement annuels divers : rue du Michard, travaux sur le barrage et certains bâtiments, voirie...

④ Endettement

Notre commune est faiblement endettée.

Le solde à rembourser au 1^{er} janvier 2022 est de 684 962 €. Soit 217 € par habitant, en comparaison pour une commune de la même strate d'habitants le chiffre moyen est de 663 €.

⑤ La fiscalité

Nouveauté : la taxe d'habitation a été supprimée en 2021 pour toutes les communes.

En compensation, nous percevons la part de la taxe foncière qui était encaissée par le département.

Le taux communal est de 19,24 %, auquel se rajoute donc le taux du département de 11,03 %, soit un total de 30,27 %.

Cette part est pour Thurins inférieure au montant que nous recevions de taxe d'habitation. Ainsi, la différence est compensée par l'état, en application d'un coefficient de sur-dotation.

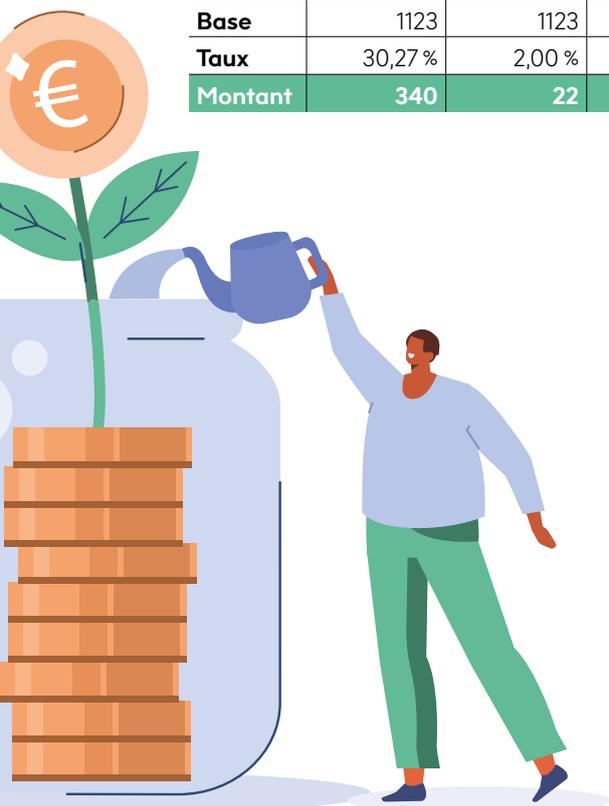
Le conseil ne vote donc plus que le taux applicable à la taxe foncière et celui de la Taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

Le taux de 19,24 % (part communale) appliquée sur les bases de taxe foncière est maintenu en 2023.

Taux voté : $19,24\% + 11,03\% = 30,27\%$

Il est important pour les élus de ne pas augmenter à son niveau la pression fiscale en continuité de l'action menée par le précédent conseil. Néanmoins, le montant dû est le résultat d'un taux (30,27 %) appliqué sur une base. Cette base est augmentée par décision de l'état pour compenser l'inflation en 2023 de 7,1 %.

	Commune	Syndicats de communes	Intercommunalités	Département	Taxes spéciales	Total	Moyenne d'augmentation
2019							
Base	1000	1000	1000	1000	1000		
Taux	19,24 %	1,14 %	0,357 %	11,03 %	0,273 %		
Montant	192	11	4	110	3	320	
2020							
Base	1012	1012	1012	1012	1012		
Taux	19,24 %	1,13 %	0,357 %	11,03 %	0,268 %		
Montant	195	11	4	112	3	324	1,15 %
2021							
Base	1014	1014	1014	1014	1014		
Taux	30,27 %	2,00 %	0,357 %	0,00 %	0,231 %		
Montant	307	20	4	0	2	333	2,82 %
2022							
Base	1049	1016	1016	1016	1016		
Taux	30,27 %	2,00 %	0,357 %	0,00 %	0,231 %		
Montant	317	21	4	0	2	345	3,40 %
2023							
Base	1123	1123	1123	1123	1123		
Taux	30,27 %	2,00 %	0,357 %	0,00 %	0,231 %		
Montant	340	22	4	0	3	369	7,10 %



Le taux en 2023 pour Thurins est celui de la commune (inchangé depuis 2008) et celui du département.

Rappel : pour compenser en partie la perte de ressources pour la commune de la taxe d'habitation, l'état a transféré à celle-ci la portion de taxe foncière encaissée par le département 11,03 %. ($19,24\% + 11,03\% = 30,27\%$)

Rappel : le montant dû pour la taxe foncière résulte d'une base (fonction des caractéristiques du logement) sur laquelle s'applique les taux des organismes territoriaux.

Chaque année l'état fixe un pourcentage national d'augmentation sur la base de la TF pour compenser l'inflation. En 2022 il est de 7,1 %.

En résumé la variation de votre taxe ne résulte pas d'une décision de la municipalité qui a figé les taux depuis 2008.

N.B. : Syndicats de communes : exemple SYDER (principalement éclairage public) :

- Intercommunalité : CCVL
- Taxes spéciales : pour établissements fonciers : exemple EPOA pour acquérir des terrains constructibles

Moustique tigre

Concrètement, comment se prémunir du moustique tigre

Maintenant que le moustique tigre (Aedes albopictus) a colonisé notre commune, il faut s'organiser pour limiter ses nuisances.

Les femelles du « moustique tigre » *Aedes albopictus* pondent leurs œufs à sec et/ou à la limite des eaux stagnantes. Lorsque les conditions climatiques sont favorables et que les températures atteignent 25°C (c'est-à-dire de plus en plus tôt). Les œufs éclosent dès qu'ils sont au contact de l'eau : ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent, après nymphose, des moustiques adultes et... piqueurs.

D'autres espèces de moustiques, tels que *Culex pipiens*, pondent directement à la surface des eaux stagnantes. Les gîtes de reproduction d'*Aedes albopictus* sont de micro dimension, toujours en milieu urbain ou périurbain, jamais en milieux naturels humides ouverts.

Ce sont, soit des biotopes naturels tels que des creux d'arbres, soit des petites collections d'eau artificielles telles que, par exemple :

- seaux,
- vases, soucoupes.
- fûts et citernes.
- écoulements de gouttières.
- pneus, boîtes de conserve.
- et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.

Les gîtes de reproduction d'*Aedes albopictus* sont donc, en grande partie, fabriqués par l'homme. Ils se trouvent souvent au sein des domiciles privés (cours, jardins...). Dans ce cas, il est impossible de les recenser tous, d'autant que beaucoup sont temporaires, aléatoires ou difficiles d'accès.

Alors si vous êtes dans cette situation, ne tergiversez pas, car la façon la plus efficace et radicale de se protéger de ces nuisances, c'est d'évacuer les eaux stagnantes

ou, mieux encore, de supprimer physiquement ces gîtes. Il ne faut pas oublier que le moustique tigre qui nous pique est né à moins de 100 mètres !

Un lieu de reproduction privilégié pour *Aedes albopictus* s'avère être les cimetières. Nous allons donc mettre à disposition dans le cimetière communal du sable pour permettre à tout un chacun de remplir les coupelles et les pots de fleur de sable à ras-bord. De cette façon nous supprimerons la possibilité pour ce moustique de se reproduire.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'informations sur le moustique tigre :
https://www.rhone.fr/content/view/full/30895_86954
<https://moustigre.org/>
<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble>

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

**1**

MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS, ...

Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...

**2**

DÉCHETS

Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.

**3**

SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS, ...

Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).

**4**

PISCINES - BASSINS

Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.



GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION

Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.

**5****6**

RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU

Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voile moustiquaire fin ou un autre tissu.

L'ASTUCE !

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

« A l'échelle cosmique, l'eau est plus précieuse que l'or » Hubert Reeves

L'eau est une des grandes causes nationales. En 2022, des communes ont dû être ravitaillées en eau potable.

Pour notre commune, appartenant au bassin versant de Garon, l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2022, restreignait l'utilisation de l'eau potable par l'interdiction de :

- Remplir et de remise à niveau des piscines
- Arroser les pelouses/Arrosage des potagers uniquement de 20h à 9h
- Laver sa voiture

Le manque de pluie de ces derniers mois ne laisse pas augurer une situation facile pour l'été à venir. Alors dès à présent prenons les bonnes résolutions pour économiser l'eau sous toutes ses formes.

En partenariat avec le SMAGGA (Syndicat de mise en valeur, d'aménagement et de gestion du bassin versant du Garon) et l'agence de l'eau, la commune s'est engagée en octobre 2022 dans un audit d'économie d'eau pour tous les bâtiments communaux. L'audit réalisé, nous avons engagé le remplacement des équipements identifiés comme sur-consommant. A usage égal, une économie de la consommation d'eau de 10 % est attendue.

Le SIDESOL, Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Sud-Ouest Lyonnais, renouvelle environ

7 km de canalisation par an pour réduire les pertes en eau du réseau de distribution. Comme par exemple les travaux intervenus à Thurins en fin février début mars dans le centre bourg, pour remplacer une colonne d'eau de plus de 100 ans.

Pour tous il est possible d'économiser l'eau en observant quelques règles simples.

- Pour éviter tout gaspillage, n'oubliez pas d'éteindre l'eau pendant que vous vous savonnez, vous rasez ou vous brossez les dents ;
- Préférez les douches aux bains et limitez-les à 5 minutes grand maximum. Placez un minuteur dans la salle de bains pour ne pas prolonger vos douches au-delà des 5 minutes rituelles ;
- Pour laver votre vaisselle ou votre linge, ne multipliez pas les cycles en utilisant vos appareils électroménagers « à plein » ;
- Optimisez l'utilisation de votre chasse d'eau. Remplacez votre réservoir par une chasse d'eau à double touche. Ou, plus proche du système D mais très efficace, placez une bouteille en plastique pleine d'eau dans le réservoir de votre chasse. Cette astuce permet réduire le remplissage de 1,5 litre à chaque utilisation.
- Repérez les fuites : elles peuvent constituer une grande source de gaspillage. Pour cela, juste avant

d'aller vous coucher, relevez votre compteur d'eau. Si le compte a évolué pendant votre sommeil, c'est qu'une fuite se cache quelque part. Et sachez qu'elles sont loin d'être neutres : un robinet qui goutte, c'est 5 litres/heure gaspillés (soit 120 litres/jour), une chasse d'eau qui fuit, plus de 600 litres/jour (soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes) ;

- Installez des mousseurs sur vos robinets : Il vous en coûtera une dizaine d'euros. Les mousseurs injectent des minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule et réduisent le débit de 30 à 50 % sans aucune perte de confort ;
- Optez pour une douchette économique : elle limite le débit mais optimise la pression. Pour un investissement compris, selon les modèles, entre 25 et 45 euros, elle permet jusqu'à 75 % d'économie d'eau ;
- Limitez les arrosages si vous avez un jardin et n'arrosez surtout pas en pleine journée, aux heures chaudes, car l'eau s'évapore alors sans avoir le temps de pénétrer dans le sol. Vous gaspillez donc de l'eau pour rien ;
- Pour éviter d'arroser trop souvent, pailler aux pieds des plantes. Découvrez comment procéder grâce à notre tuto « Comment bien pailler au jardin ».
- Récupérez l'eau de pluie pour arroser votre jardin.

Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive. C'est en étant tous vigilants à être le plus économe possible de cette richesse qu'est l'eau potable que nous pourrions la conserver.



État civil

Naissances :

- **8 juillet** : Noam LECLERCQ THOLOZAN
- **14 juillet** : Sélima, Émilie HERRADA
- **26 juillet** : Tiago PERRET
- **1^{er} août** : Énaël, Michael-Ange CHEVALEYRE

- **17 août** : Tom, Hugo PERROT
- **28 août** : Elie BRUGERER
- **13 septembre** : Anna, Laëticia, Dominique LIMOUZIN
- **4 octobre** : Thelma, Daphnée, BAPTISTA MARECHAL
- **7 octobre** : Élizio, Amazio SAVONA
- **18 octobre** : Meyliane, Michelle, Mélina SAN JOSE

- **21 octobre** : Louise, Michelle, Jeanne PERROUDON
- **21 octobre** : Gabrielle, Marie, Fenosoa PERROUDON
- **25 octobre** : Nathan, Joaquim FALEIRO
- **25 octobre** : Théo, Bernard FALEIRO

Décès :

- **13 novembre** : Gérard DELORME

Bénévolat : épisode 2

de notre mise à l'honneur des bénévoles de Thurins, avec l'association ARTHUR.

Tout d'abord, pouvez-vous présenter ?

Jean-Marc : Je m'appelle Jean-Marc Blanc, j'habite à Thurins et je suis membre de l'association ARTHUR

Denise : Je m'appelle Denise Piot, je suis thurinoise depuis 40 ans et plus précisément habitante du Marnas, je suis également membre d'ARTHUR.

Et si vous nous disiez quelques mots à propos d'ARTHUR... Son projet ? Ses activités ?

Jean-Marc : L'association a pour but de venir en aide aux personnes en situation de précarité et, spécialement, les personnes migrantes et/ou réfugiées en leur proposant un accompagnement vers le travail et le logement, et, en les assistant dans l'exercice de leurs droits sociaux et fondamentaux.

Depuis la création de l'association en 2016, nous avons accueilli cinq familles. Nous les accompagnons via différentes missions : l'apprentissage du français, la recherche d'un logement lorsque nécessaire, l'accompagnement pour la réalisation de tâches administratives, pour la santé, l'école pour les enfants. En clair, tout ce dont une famille peut avoir besoin.

Denise : Pour récupérer des fonds, nous organisons souvent des manifestations. Tous les mois, nous faisons une découpe de comté que l'on vend aux thurinois ou aux habitants d'autres village, un concert au mois de novembre, des vides-maison, un marché d'hiver qui a lieu début décembre pour lequel beaucoup de petites mains d'ARTHUR confectionnent des choses.

Comment sont répartis les rôles au sein d'ARTHUR ?

Jean-Marc : Nous fonctionnons un peu par groupe de compétences : sur l'apprentissage du français, sur

la santé, sur le logement, sur les questions juridiques et, enfin, sur le travail. Le groupe « travail », par exemple, contacte chaque fois que cela est possible de potentiels employeurs, afin de voir comment il est possible de trouver du travail pour les personnes accueillies. Cela est un peu difficile car ces personnes n'ont pas le droit de travailler en étant déclarées tant qu'elles n'ont pas de titre de séjour. Aussi, nous nous retrouvons en association plénière tous les deux mois puis nous organisons aussi des rencontres auxquelles les familles accueillies participent.

Denise : Pour ma part, je n'appartiens pas à un groupe précis et j'aime bien dire que je suis « une petite main » car je fais plein de petites choses : la découpe du comté, des courses, des visites, l'organisation de manifestations, de concerts. Quand il fait beau, il arrive qu'on aille se promener avec les familles, ce sont des choses qu'on peut faire pour les sortir de leur quotidien qui est souvent morose. Pour l'anecdote, nous avons tenu la buvette pour le concert de Gauvin Sers à la salle Intervalle à Vaugneray, nous avons pu l'écouter puis nous avons discuté avec lui, c'était très sympa

Comment les bénévoles de l'association se sont-ils engagés ?

Jean-Marc : Au départ, nous avons rencontré la municipalité à l'époque de la guerre en Syrie. Celle-ci nous a écouté et a organisé une réunion en présence du maire, de l'ONG lyonnaise Forum Réfugiés, un représen-



tant de la préfecture ainsi qu'une association locale existante. Toutes les personnes qui souhaitaient faire quelque chose pour les exilés se sont ensuite réunies en association indépendante. Les bénévoles de notre association sont d'abord des personnes engagées autour de certaines valeurs. La première famille que l'on a accueillie est aujourd'hui totalement autonome et il se trouve qu'elle est membre actif de notre association, ce qui nous permet de mieux comprendre les personnes arrivantes.

Quels enseignements retirez-vous de votre expérience du bénévolat

Denise : Je dirais l'ouverture aux autres, ce sont toutes ces histoires personnelles, de familles différentes qui nous enrichissent beaucoup et qui nous font relativiser plein de choses qui se passent chez nous. Ces gens ont vécu des traumatismes car pour quitter son pays, vivre dans la rue avant d'être accueilli ou pas, il faut n'avoir plus rien à perdre...

Jean-Marc : Ce n'est pas facile tous les jours mais on sait pourquoi on le fait et pour qui on le fait et on en a le retour à travers les personnes que l'on accueille qui viennent avec leur histoire, leur récit, leur savoir-faire, leur pays au fond du cœur, leurs rires, leurs pleurs qui représentent un vrai enrichissement pour nous.





Délibérations

Séance du 19 janvier 2023

- Autorisation de mise en place d'une caméra piéton et demande de subvention au titre du FIPD 2023
- Approbation de la mise en commun des policiers municipaux des communes de Thurins, Messimy et Soucieu-en-Jarrest
- Demande de subvention au titre de la DSIL 2023 pour l'aménagement du Vallon
- Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'aménagement du Vallon
- Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour la rénovation thermique et la mise en accessibilité de la mairie
- Ouverture de crédits budgétaires 2023

Séance du 23 février 2023

- Approbation de la modification de la convention temporaire de transfert de maîtrise d'ouvrage pour le pôle jeunesse
- Ajustement du débat sur le PADD lié aux projets d'équipement d'envergure départementale
- Remboursement des frais de déplacements et de missions – élus et agents communaux
- Tarification de la location de la salle de la Plaine
- Modification des tarifs du désherbage à la médiathèque
- Modification du tableau des effectifs
- Fixation des conditions de recrutement des vacataires



Comment recrutez-vous les bénévoles ?

Jean-Marc : Nous participons au Forum des associations de Thurins au cours duquel nous avons des contacts de personnes intéressées pour nous rejoindre. L'accueil d'une famille ukrainienne auquel nous participons activement a été l'occasion d'ouvrir l'association vers d'autres personnes.

Que diriez-vous à des personnes qui souhaiteraient s'engager à vos côtés ?

Denise : Je leur dirais qu'il ne faut pas avoir de grandes compétences car on a toujours besoin de « petites mains ». Il suffit d'ouvrir son cœur, d'avoir envie d'aider et d'apporter de la chaleur humaine !

Jean-Marc : Toutes les personnes qui partagent nos valeurs qui sont des valeurs de solidarité, de partage, de respect, d'accueil et qui souhaitent rentrer dans notre association sont les bienvenues !



Retrouver l'interview sur la chaîne YouTube de la commune en scannant ce QR code

Recensement militaire Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire...

Ce que dit la loi :

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pièces à fournir :

Lors de votre recensement en mairie, vous devrez fournir votre pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) ainsi que le livret de famille des parents.

Pourquoi un délai de 3 mois ?

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

Inscription sur les listes électorales

Conditions préalables :

- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Être de nationalité française,
- Justifier d'une attache sur la commune,
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Si vous remplissez ces conditions et que vous venez d'emménager sur notre commune ou si vous avez changé de domicile à l'intérieur de la commune, vous devez vous inscrire sur nos listes électorales

Votre démarche peut être effectuée à tout moment de l'année :

- Soit par internet sur le site : service-public.fr
- Soit en mairie.

Avec présentation :

- D'une pièce d'identité en cours de validité (par exemple votre carte d'identité).
- D'un justificatif de domicile de moins de trois mois (par exemple votre facture d'électricité).
- Du formulaire CERFA n°12669 complété (également disponible en mairie) ;

Vivre ensemble

Thurins est un village rural, les habitants recherchent le calme. La qualité de vie de tous passe par le respect de règles de vie élémentaires.

• Bricolage et jardinage

Les travaux réalisés à l'aide d'outils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) doivent être effectués du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; le dimanche ou jour férié de 10h à 12h. Les haies doivent être régulièrement entretenues afin de ne pas gêner la circulation sur la voie publique et ne pas incommoder les voisins.

• Bruits de voisinage

De jour comme de nuit, les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage. En journée cela concerne les bruits répétitifs, intenses ou s'ils durent dans le temps. Si ces bruits sont produits entre 22h et 7h on parle de tapage nocturne.

• Piscine

Les propriétaires de piscine sont tenus de prendre toutes les mesures afin que les installations techniques et le comportement des usagers ne gênent pas le voisinage. Des systèmes de sécurité adaptés sont aussi obligatoires afin d'éviter les noyades.

• Brûlage à l'air libre

Le brûlage à l'air libre est interdit. Les déchets végétaux ou de chantier doivent être amenés en déchèterie.



Valensot

La société Valansot remporte le prix d'excellence du Concours Général Agricole.

Déjà lauréate de ce prix en 2021, la société Valansot confirme tout son savoir-faire en remporte une deuxième fois le prix d'excellence du Concours Général Agricole.

Ce prix est décerné à une seule entreprise par an, dans le domaine de la charcuterie sèche, et récompense la régularité et la qualité de l'ensemble des produits de l'entreprise.

Alexandre Guet

Plâtrier peintre

Artisan plâtrier-peintre avec 30 ans d'expérience, spécialisé en peinture et petite rénovation, j'ai créé mon entreprise sur la commune de Thurins en 2022.

Mes activités principales sont : préparation des supports, ratissage des murs, pose de placoplâtre et bandes à joints, toilage des murs et plafonds, tapisserie, peintures intérieures et extérieures.



i RENSEIGNEMENTS

Alexandre GUET
Tél. 06 31 54 12 29
180 Les Combes 69510 THURINS
alexandreguet@orange.fr



Maylis Eyssautier



Nouvelle Thurinoise, je suis heureuse de proposer mes services et mes créations aux habitants de Thurins.

J'ai créé **MaÿCoupdepouce** pour permettre de simplifier la vie des gens, les alléger des tâches qu'ils ne veulent pas ou ne peuvent plus faire par manque de temps, d'envie ou d'énergie.

J'interviens à domicile pour répondre à vos besoins en informatique, en petit bricolage, gardiennage, ou simplement une présence pour vos proches ou vos animaux. Tous services qui vous seraient utiles. Un luminaire à accrocher, un meuble à monter, une connexion internet à installer ou un problème sur votre téléphone ou votre imprimante, je vous montre également comment faire si vous en avez besoin. Je peux aussi venir récupérer votre matériel et vous le rapporter remis en état.



Ce qui a du sens pour moi, c'est d'accompagner des personnes dans les besoins propres à chacun.

En parallèle, j'ai une deuxième activité de fabrications artistiques que j'ai nommée **MaÿCréation**.

Educatrice de jeunes enfants en difficultés pendant quelques années, je me suis spécialisée dans les arts manuels. Et depuis 2013, j'expose mes toiles à l'encre de Chine aux formes simples, épurées, parfois énigmatiques. La création de logo ou d'affiches fait également partie de mes compétences. Je suis passionnée par le bois, ce qui m'amène à créer des luminaires en bois flotté et écorces locales, des tables, des bougies ou encore des cartes postales et cartes de visites en feuilles d'érable.

Polyvalente, la plupart de mes clients me surnomment « le couteau suisse » ou « Maÿ Gayver » ! Habitée à aider les gens et le vivant comme une passion,



c'est d'abord mon entourage proche qui m'a poussée à créer ces entreprises. Voilà en quelques mots comment sont nées **MaÿCoupdepouce** et **MaÿCréation**.

On a tous besoin d'un coup de pouce dans notre vie quotidienne, informatique, bricolage, une création originale et sur mesure, de manière ponctuelle ou régulière.

Même en urgence, ne pas hésiter à contacter Maylis : **"Quand il y a UN problème, il y a DES solutions !"**

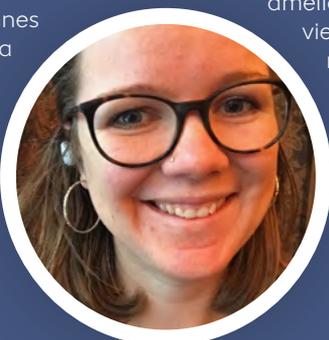
RENSEIGNEMENTS
Tél. 06 46 82 95 43
maycoupdepouce@gmail.com
maycoupdepouce.fr

Marie Charlotte Rambicur

Un coin de douceur et de bienveillance au naturel au 51 rue du 8 mai 1945.

Passionnée depuis toujours par l'accompagnement et la santé, je suis diplômée de 4 ans d'études en naturopathie. Ma formation me permet d'accompagner un large panel de personnes allant de l'enfant à la personne âgée.

Mes deux spécialisations (accompagnement d'endométriose et des maladies féminines gynécologiques et



hormonales), me permettent de soutenir efficacement les jeunes filles et les femmes dans les moments charnières de leur vie.

Avec des techniques simples et naturelles, leur redonner confiance en elle, leur permettre de s'approprier ou se réapproprier leur corps, améliorer leur qualité de vie et leur quotidien est mon objectif.

Dans le but de s'occuper du corps dans sa globalité, je propose plusieurs autres techniques complé-

mentaires : la réflexologie plantaire (massages des points réflexes des pieds), Reiki (soins énergétiques), et le Kundalini yoga (tous niveaux et toutes conditions physiques).

Je vous attends avec impatience dans mon petit cocon pour vous accompagner sur le chemin de l'épanouissement et de la pleine santé.

Avec amour,
Rambicur Marie-Charlotte

RENSEIGNEMENTS
Tél. 06 69 35 24 02
www.naturellementcharlotte.fr

L'école les Veloutiers

Piscine

Les GS, CP et CM1/CM2 terminent leurs séances de piscine à Vaugneray pour laisser la place aux copains des autres classes !

Voici les impressions de quelques grands élèves :

- « J'ai fait plein d'ateliers différents et des nages : crawl, brasse, dos. C'était fantastique ! J'ai adoré, même si l'eau est un peu froide. J'ai aussi fait des plongeurs. Malo »
- « J'ai adoré sauter dans l'eau, et aller sur la perche qui permet de descendre au fond de l'eau. Pour m'amuser je m'asseyais au fond de l'eau. Mais le meilleur c'était la cage à écureuils ! Par contre je suis déçue de ne pas avoir fait du toboggan. Lilou »
- « À la piscine j'ai bien aimé quand on sautait dans l'eau du plongeur. J'étais très content quand j'ai réussi le test du savoir nager. Evan »

Marché des connaissances

Nous avons pu recommencer notre Marché des Connaissances en décembre, quel plaisir de partager son savoir, d'apprendre avec les copains, de choisir son groupe et son activité ! Merci aux nombreuses familles qui ont proposé des ateliers variés : poterie, calligraphie, décorations, cuisine, bricolages...



Portes ouvertes

Les portes ouvertes de l'école ont eu lieu fin janvier. Les enfants avaient bien décoré et rangé leur classe, et les maîtresses avaient préparé un grand jeu de piste dans

les écoles. Il fallait visiter toutes les classes et chercher des indices pour savoir qui avait volé la réserve de chocolats des maîtresses ! C'est Jade et Théo qui ont gagné.

Europe et Afrique

Nous continuons notre tour du monde en musique, avec cette fois-ci un voyage en Europe et en Afrique. Avec Jeanne nous apprenons des chants du monde et découvrons des instruments de musique. À la bibliothèque nous empruntons des livres sur les continents.

Délégués de classe

Lors de la dernière réunion des délégués de classe, les enfants ont proposé des idées très intéressantes et notamment deux que nous allons mettre en place dès cette année. Un groupe s'est proposé de rédiger une « charte de la bonne utilisation des toilettes », et un autre groupe souhaite que nous écrivions tous ensemble un petit journal de l'école avec chaque mois un article sur quelque chose qui s'est passé dans les classes. Merci pour ces bonnes idées !

Carnaval

Un très grand bravo à toutes les familles pour les magnifiques costumes de musiciens du monde ! Ce carnaval très coloré fût un plaisir : le défilé au village, la rencontre des 2 écoles, les personnes présentes pour voir les enfants, les couleurs et les sourires. À refaire, c'est certain !



Stages de réussite

Aux vacances de printemps, Mme Viollier et Mme Magand proposeront deux stages de réussite à trois petits groupes d'élèves



Inscriptions/Visites :

Dès maintenant en contactant la directrice Marie PATUREL
Tél. 04 78 48 94 10
ce.0690753u@ac-lyon.fr

Samedi 2 juillet :
Fête des Ecoles

de l'école. L'occasion de revoir quelques notions pour passer une bonne fin d'année scolaire. Ces stages ont lieu chaque matin de neuf heures à midi. C'est un moment privilégié pour pouvoir réviser dans d'excellentes conditions.

FNE : interventions nature

Les classes de cycle 2 et 3 profitent de la venue de l'association FNE (France Nature Environnement) dans l'école à raison de 3 demi-journées par classe. Nous allons travailler suivant les classes sur l'agriculture locale, la biodiversité ou encore les paysages des Monts du Lyonnais. Ces animations passionnantes sont financées par la CCVL, et elles se termineront par une exposition réalisée par les élèves de toutes les écoles de la CCVL participantes en juin.

Enfin, n'oubliez pas de visiter notre site internet, <https://naloux.wixsite.com/thurins> plein de photos et de productions d'élèves, des informations sur l'école, et même une visite en drone...

APEP

Association des parents d'élèves de l'école publique

Des remerciements

Tout d'abord, nous tenions à remercier tous les parents qui ont participé à notre action citoyenne et solidaire à travers notre récolte de jeux et jouets. Cette opération a connu un vif succès ! Les deux associations concernées cette année, **la halte des femmes et les blouses roses**, ont été très heureuses de notre élan de solidarité.

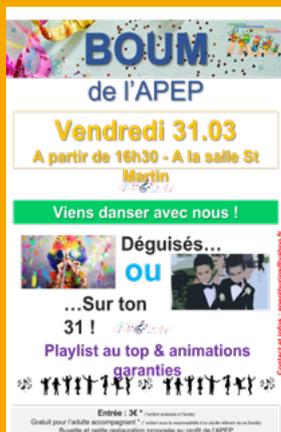
Focus sur le planning des actions

Le mois de mars était placé sous le signe de la Savoie. Nos membres actifs ont réalisé notre grande vente de croziflette sur le parking de l'église le 5 mars dernier avec un temps magnifique. Comme chaque année, tout s'est très bien passé dans une ambiance chaleureuse et conviviale avec environ 550 parts de croziflette vendues. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce que cette opération soit une grande réussite (préparation, organisation, achat...) ! Cela nous encourage à réitérer cette action savoureuse très attendue par de nombreux thurinois. Nous vous invitons dès à présent à cocher la date pour 2024 !

Ce mois de mars bien chargé était également placé sous le signe de la nouveauté ! En effet, l'APEP a organisé une boum pour tous les enfants de l'école le vendredi 31 mars juste après l'école à la salle Saint Martin. Petits et grands ont pu danser et profiter de ce moment convivial sous l'œil attentif des parents présents.

En avril, les enfants scolarisés en maternelle pourront mettre toute leur énergie dans la chasse aux œufs de Pâques. Ils repartiront avec leur trésor en chocolat offert par l'APEP juste avant les vacances.

En mai, nous vendrons des saucissons en partenariat avec



l'entreprise Valensot, primée pour certains de ses produits, et **en juin**, nous organiserons notre traditionnelle et grande tombola. Le tirage au sort sera effectué le jour de la fête de l'école et les lots seront remis sur place. Nous vous inviterons à demander vos tickets pour augmenter vos chances de gagner.

Lien entre association de parents

Dans le cadre de notre collaboration avec l'APEL (parents d'élèves de l'école privée de Thurins), nous organiserons 2 actions en commun !

Un tournoi de pétanque intergénérationnel le **samedi 27 mai**, et un cross des 2 écoles le **vendredi 2 juin** ! Ces 2 événements se dérouleront sur et autour du stade. Nous comptons sur tous les Thurinois pour participer et soutenir les enfants lors de ces manifestations.

A noter

Afin que la fête de l'école soit une vraie réussite, nous vous solliciterons pour nous aider dans l'organisation : tenue / montage / démontage des stands. Nous vous remercions de bien noter la date dans vos agendas : le **samedi 1^{er} juillet** !

Le petit mot de la fin

Nous vous rappelons que tout l'argent récolté par l'APEP lors des différentes actions, sert à financer les projets de l'école. Nous remercions toutes les familles qui participent ponctuellement ou régulièrement aux manifestations de l'APEP et qui nous permettent d'investir davantage dans ces opérations.

Enfin, pour nous contacter (et surtout n'hésitez pas), vous pouvez le faire directement en contactant un membre de l'association devant les écoles. Un trombinoscope est disponible sur le site de l'APEP <http://naloux.wixsite.com/thurins/apep>, ainsi que sur les panneaux d'affichage des deux sites de l'école. Vous pouvez aussi nous joindre, soit par mail à apepthurins@yahoo.fr, soit par courrier à APEP 14 rue du 8 mai 1945.

Bonne fin d'année scolaire à tous et à toutes et à bientôt !

RENSEIGNEMENTS

Et pour ne rien rater de nos actualités, nous vous invitons à vous abonner à notre page Facebook APEPThurins



École des chemins de Saint Jacques

Un poulailler à l'école

Depuis le mois de janvier, notre école s'est munie d'un grand et beau poulailler. Ce projet, mûri en amont par l'équipe enseignante a vu le jour grâce à l'aide de parents et de grands-parents volontaires et investis qui l'ont bâti.

Depuis plusieurs années nous travaillons activement pour adopter une attitude éco-responsable: utilisation de poubelles de recyclages, mise en place d'un compost (notamment pour les épluchures des fruits de nos collations). Ces actions ont pour but de sensibiliser les élèves à l'importance de la réduction et du tri des déchets.

Pourquoi un poulailler ?

Les objectifs pour les élèves sont multiples et répondent à différents points du programme scolaire :

Vivre ensemble :

LiverPoule et Poképoule, baptisées ainsi par les élèves, nous ont été fournies par une maman d'élève.

Nos charmantes poules sont des êtres vivants et se doivent d'être bien traitées.

Les élèves devront donc adopter une attitude responsable et s'occuper de leurs poules sans conflit entre eux en leur distribuant de la nourriture, de l'eau et en participant au nettoyage du poulailler. Avoir un animal n'est pas un jeu et il faudra s'en occuper quotidiennement même s'il fait froid ou s'il pleut. Devenir responsable s'apprend dès le plus jeune âge.

A tour de rôle, chacune des 6 classes s'occupe des poules durant une semaine du lundi au vendredi. Les enfants apportent des restes ou épluchures de chez eux. Ils nettoient, le poulailler, prennent soin des poules en les nourrissant et en leur donnant à boire.

Pour le week-end, la locataire de l'école a gentiment accepté de prendre le relais.

En sciences : questionner le monde :

Observer les animaux permet de mieux connaître les caractéristiques du monde du vivant, ses interactions et sa diversité (soin des animaux, cycle de vie, régime

alimentaires, besoins vitaux, reproduction...)

« Peut-il y avoir un poussin dans les œufs ? » Voici une bonne question qui permet d'aborder le développement et la reproduction des animaux...

Voici une belle expérience que nous pouvons vivre à l'école grâce à l'action de tous !



APEL

Association des Parents d'Elèves

Lors de notre Assemblée Générale qui s'est déroulée le 25 novembre dernier, l'APEL a renouvelé son bureau.

En effet, plusieurs parents bénévoles depuis de nombreuses années accompagneront, l'année prochaine, leurs enfants vers le collège.

C'est ainsi que nous remercions chaleureusement Sandrine Veyrat, membre depuis 2011 et Présidente depuis 2014, ainsi que Julie Poulenard, membre depuis 2017, Aurélie Thomas, membre depuis 2016 et Myriam Margier rentrée en 2018. Un grand merci à elles pour toute l'implication et l'engagement apportés au profit de l'école et des enfants depuis de nombreuses années. Nous sommes très reconnaissants du temps passé et de l'énergie déployée pour faire vivre notre association.

Pour prendre la suite de cette belle équipe, voici la composition du nouveau bureau :

- Audrey Fougerouse, Présidente
- Charlotte Braly, Vice-présidente
- Elsa Bachelier, Trésorière
- Charlène Thomas, Vice-trésorière
- Maud Thivillon, Secrétaire
- Laura Claron, Vice-secrétaire

D'autres personnes ont également rejoint l'association : Julie Boileau, Charlotte Braly, Guillaume Marta, Claire Philipona, Céline Sevec et Marjolaine Varenne. Nous sommes heureux de pouvoir les compter parmi nous et leur souhaitons la bienvenue.

Afin de mettre un visage sur chaque nom, c'est avec plaisir que nous partageons avec vous le trombinoscope de toute l'équipe de l'APEL.

Tous les parents de l'école qui souhaitent s'investir dans l'association, de façon régulière ou ponctuelle, sont également les bienvenus ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour discuter et échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur, que ce soit à l'école ou lors de nos manifestations !

Nous vous rappelons les temps forts à venir :

- Une vente de fromages le 6 avril,
- Nos traditionnelles ventes de gâteaux avant chaque vacance scolaire,
- Un concours de pétanque le samedi 27 mai (co-organisé avec l'APEP),
- Un CROSS commun aux deux écoles est prévu le 2 juin sur le stade du village,
- Et enfin notre traditionnelle Kermesse le 2 juillet à la Salle St Martin.



Le Bureau



Audrey FOUGEROUSE



Charlotte BRALY



Maud THIVILLON



Laura CLARON



Elsa BACHELIER



Charlène THOMAS



Sandrine VEYRAT



Julie POULENARD



Christelle LHOPITAL



Aurélie THOMAS



Myriam MARGIER



Letitia BONNIER



Claire ARNOULT



Patricia DUMAS-GOUJON



Clémence THOLLET



Julie BOILEAU



Claire PHILIPONA



Céline SEVEC



Marjolaine VARENNE



Guillaume MARTA



Médiathèque

Le prix du VALPAMO, mais qu'est-ce que c'est ?

Depuis une dizaine d'années nous organisons un Prix des Lecteurs à la médiathèque de Thurins.

Au départ en partenariat avec les médiathèques de Messimy et Soucieu-en-Jarrest, nous avons créé le Prix Messouthu, devenu ensuite Prix Motts (avec deux T pour l'arrivée de Taluyers et un O pour Orliénas).

Cette année ce sont 9 bibliothécaires des deux réseaux de médiathèques Médi@val et Copamo qui se sont regroupées pour mettre en place ce prix du VALPAMO.

La sélection, qui fait l'objet de nombreux débats au sein des équipes de bibliothécaires pendant quelques mois, comprend 5 bandes dessinées et 5 romans. L'idée est de proposer des ouvrages qui ne sont pas trop médiatisés, faire découvrir des auteurs, des scénarios et des

dessins variés pour les BD. Des lecteurs habituels de romans se lancent dans la découverte des bandes dessinées, l'inverse est un peu moins fréquent il faut bien l'avouer. On lit toute la sélection, ou quelques titres seulement, au gré de ses envies et surtout à son rythme et on donne son avis.

Notés sur 10 et regroupés, les résultats sont ensuite dévoilés début juin et désignent le roman et la bande dessinée lauréats du Prix du Valpamo de la saison.

De janvier à juin, de nombreuses animations en lien avec le Prix sont proposées dans les médiathèques participantes : ateliers, conférences, rencontres-dédicaces avec certains auteurs. De belles occasions de rencontrer d'autres lecteurs des deux territoires et d'échanger autour des ouvrages, et surtout de faire de belles découvertes à travers les univers de chaque livre.

Voici la sélection 2023, qui a été présentée fin janvier. Il est encore temps de vous inscrire, n'hésitez pas à venir nous voir à la médiathèque pour participer !

ROMANS



Tenir sa langue
Polina Panassenko
L'Olivier



Fuir l'Eden
Olivier Dorchamps
Finitude



L'arbre de colère
Guillaume Aubin
La Contre Allée



Le bord du monde est vertical
Simon Parcot
Le mot et le reste



Watergang
Mario Alonso
Le tripode

Notez dans vos agendas que nous recevons Guillaume Aubin, auteur de l'Arbre de colère, le jeudi 4 mai à 19h30 à la médiathèque.

BANDES DESSINÉES



Nettoyage à sec
Joris Mertens
Rue de Sèvres



La Dame blanche
Quentin Zuttion
Le Lombard



Celle qui parle
Alicia Jaraba
Grand Angle



Le poids des héros
David sala
Castermann



Il est où le patron ?
Maud Bénézit
Marabout

A ne pas manquer à la médiathèque

Les ateliers de Clairett - Gratuits - sur inscription

- **Mercredi 12 avril :**
Atelier dessins enfants de 15h30 à 17h30
- **Samedi 22 avril :**
Atelier dessins adultes de 10h à 12h

Ateliers de généalogie avec le Groupe de Recherche de Thurins

- **Samedis 29 avril, 27 mai et 24 juin**

Contes en kamishibai avec Laurence

- **Mercredi 12 avril à 10h30**

Et d'autres rendez-vous au fil des mois que vous trouverez sur l'agenda du réseau médi@val :

www.reseamediaval.fr

Les horaires habituels

- **Lundi :** fermé
- **Mardi :** 16h - 18h30
- **Mercredi :** 10h - 12h30 / 15h - 18h30
- **Jeudi :** 10h - 12h30
- **Vendredi :** 16h - 18h30
- **Samedi :** 10h - 12h30
- **Dimanche :** fermé

RENSEIGNEMENTS

5 place de la mairie
69510 Thurins
Tél. 04 78 81 70 21
bibliotheque@mairie-thurins.fr

www.reseamediaval.fr



Médiathèques de l'ouest lyonnais



Club de l'Âge d'Or

En Janvier :

Les adhérents du club de l'Age d'Or se sont retrouvés à la Salle St Martin pour la présentation des vœux et partager la brioche des rois accompagnée de friandises et boissons offertes par le club. On pouvait aussi renouveler son adhésion.

En Février :

l'assemblée générale extraordinaire a été déclarée ouverte par le président Gérard Dupré.

Le club de l'Age d'Or a fait peau neuve ! Après approbation des adhérents, il a été rebaptisé

« Loisirs et Amitiés »

De même son logo a été relooké, en gardant le même esprit qu'auparavant.

Nous n'avions aucune raison de transformer cette étoile filante. Quel que soit son symbole, on se plaît à croire qu'elle porte chance !

Les statuts de l'association ont été revus, corrigés et approuvés eux aussi durant l'assemblée E.O

Puis notre Président Gérard Dupré a ouvert l'assemblée ordinaire par le discours d'accueil, puis le rapport moral et financier a été présenté.

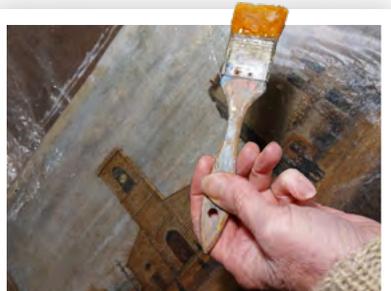
Nous avons accueilli avec beaucoup de plaisir l'arrivée de 3 nouveaux candidats, élus au conseil d'administration en place. Nous avons pu apprécier et valider la gestion des comptes.

Une centaine de personnes ont participé à cet après-midi à la fois festif et instructif sur les activités proposées : voyages, journées détentes, repas, accueil avec divers jeux de société, de cartes à la salle de la Plaine, jeux de boules ouverts à tout adhérent les mardis et jeudis sans oublier la chorale tous les mercredis.

Puis nous avons dégusté les traditionnelles bugnes accompagnées de diverses boissons offertes aux personnes présentes

Manifestations

- **10 Mars :**
Repas chez Bonnier avec concours de belote
- **13 Avril :**
Repas de Printemps salle Saint Martin
- **11 Mai :**
Journée détente à Saint Cyr les Vignes : repas à l'auberge de la Sauzée
- **15 Juin :**
Secrets de café et croisière en pays stéphanois avec les cars Venet
- **5 Juillet :**
Pique-Nique à Yzeron



Restauration d'un tableau

Un tableau représentant la place Dugas et datant de 1871, a été retrouvé à la mairie.

Nous avons fait appel au bénévole afin de le restaurer.

Nous tenons à remercier la bénévole, qui désire rester anonyme, pour le remarquable travail de restauration qu'elle a effectué.

Le tableau trouvera sa place dans la mairie après sa rénovation.



Solidarité emplois

Pour un accompagnement dynamique

Basée dans l'Ouest Lyonnais depuis 30 ans, l'Association SOLIDARITÉ-EMPLOIS a pour objectif de permettre aux employeurs (entreprises ou particuliers) de recruter localement, tout en accompagnant les candidats à l'Emploi dans leurs recherches ou leurs réorientations.

La région est caractérisée par une économie diversifiée et en croissance. On y observe, tout comme au niveau national, une baisse des demandeurs d'emplois (environ

-16%) même si les candidats et les employeurs ont du mal à se rencontrer.

De bons chiffres

SOLIDARITÉ-EMPLOIS participe positivement avec un accompagnement individuel. En 2022, sur 718 candidats accompagnés, 349 ont (re)trouvé un emploi pérenne, soit un taux de 49%.

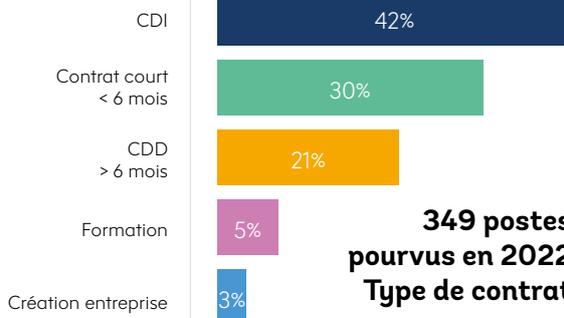
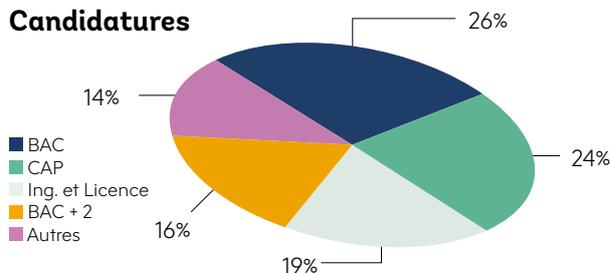
En 2022 SOLIDARITÉ-EMPLOIS a recueilli 922 offres d'entreprises sur l'ensemble du Grand Ouest Lyonnais. Un bel accompagnement auprès des entreprises locales !

SOLIDARITÉ-EMPLOIS permet le rapprochement des compétences et de garantir aux entreprises les meilleurs profils.

RENSEIGNEMENTS

Pour en savoir plus : <https://solidarite-emplois.com/>
 L'antenne de Thurins vous accueille, avec ou sans rendez-vous, le lundi de 16h à 18h, dans la Maison des Services, 2 place du 11 novembre, en face de la Maison de Santé.
 Tél. 06 29 91 46 21
thurins@solidarite-emplois.com

Niveau d'études des Candidatures



**349 postes
 pourvus en 2022**
Type de contrat

FC VAL' LYONNAIS Sporting Club du GARON

Salle des sports de Thurins le week-end des 21 et 22 janvier 2023.

« Champions kids 2^{ème} édition » : tournoi indoor pour les catégories U9 (samedi) et U11 (dimanche). 16 équipes de la région dont l'Olympique Lyonnais se sont amusés sur le terrain. Bonne humeur, fair play et convivialité ont été de mise lors de ce tournoi.

Nous remercions chaleureusement la commune pour le prêt des installations. Toujours un plaisir de se réunir au sein de cette salle.

Inauguration de la nouvelle mascotte du club, renommé SC Ouest Lyonnais à partir du 1^{er} juillet 2023. Belle réussite pour ce tournoi, sur et en dehors du terrain. De bonne augure pour la suite de la saison.

Plus qu'un club, une famille



Judo club de thurins

AJ2D69 Thurins

Comme à son habitude, votre Club a été très actif ces derniers mois.

Cela a été le cas avec l'organisation du stage multi sports d'hiver, qui s'est déroulé du 21 au 25 février 2023. Les activités proposées concernaient bien sûr le judo, le Jiu-Jitsu Brésilien, Jiu-Jitsu Fighting mais aussi la MMA, le basket, le rugby, le hockey, le baseball et le tir à l'arc. Nous avons accueilli une vingtaine d'enfants de 04 à 13 ans lors de cette semaine sportive.

L'expérience ayant été appréciée, nous avons organisé un stage de printemps, durant les vacances d'avril, du 11 au 14 avril 2023.

Mais plus que des activités ouvertes à tous, le club s'était aussi engagé sur les compétitions nationales cet hiver. En effet, les 18 et 19 février 2023 avaient lieu les championnats de France cadets et junior à Châtelleraut (près de Poitiers). Deux couples de combattants étaient présents sur les tapis en catégorie cadets : Enzo Bruesse

et Orphée Caffier, mais aussi Axel Delarue et Rémi Pignier. Les deux couples ont obtenu une médaille de bronze dans la discipline Duo Système.

En catégorie junior, une seconde médaille a été obtenue par Axel et Rémi. Bravo à nos combattants.

Enfin, la saison sportive s'achèvera par l'édition 2023 de notre emblématique Fête de la bière. Celle-ci aura lieu le samedi 13 mai 2023. Nous accueillerons à cette occasion une dizaine de brasseurs locaux. Mais cette journée sera aussi l'occasion d'écouter des groupes de musique qui seront présents l'après-midi et le soir. En parallèle, il sera possible de se restaurer mais aussi de découvrir



les différentes disciplines que nous proposons dans nos cours au travers des démonstrations de nos champions. Des jeux pour enfants seront aussi mis à disposition.

En espérant vous retrouver nombreux pour la Fête de la bière, nous vous souhaitons un beau début de printemps.



Les bleuets

Un show qui a mis le feu !

Le samedi 25 février, le club des Bleuets de Thurins a fait venir l'équipe spéciale des pompiers du Rhône, pour un superbe show.

C'est la 3^{ème} fois que notre club propose ce spectacle, toujours très apprécié des Thurinois et Thurinoises, mais aussi des spectateurs qui font parfois plusieurs dizaines de kilomètres pour venir les voir.

Cette équipe est composée de pompiers professionnels, hommes et femmes. Ils et elles font de la gym, à très haut niveau pour certains. Ce sont donc de véritables sportifs et sportives qui s'entraînent plusieurs heures par semaine, aussi bien pour leur métier que pour leur passion : la gymnastique.



Pendant presque 2 heures, nous avons pu les voir évoluer, en manipulant parfois du feu. Acrobaties, saut, pyramides... Tout s'enchaîne rapidement pour le plaisir des spectateurs, qui voient les gymnastes voler et rouler sur les tapis,

les uns par-dessus les autres. Les adultes sont épatés, les enfants admirent les gymnastes passer tout juste à un mètre d'eux.

Ce fût une très belle soirée !

Merci à tous

A.C.C.A

Les chasseurs de Thurins

Les chasseurs de THURINS vous invitent tous, jeunes et moins jeunes, amateurs ou novices, à leur ball-trap annuel qui se tiendra route d'Yzeron, à partir de 13h30 le samedi 1^{er} juillet jusqu'à 22h, et le dimanche 2 juillet du matin pour leur traditionnel tripes à la lyonnaise gracieusement offertes.

La journée se terminera par la remise des prix de la finale du concours de tir ainsi que par le tirage de la tombola et la remise de ses nombreux et divers lots.



La Maison pour tous

Centre de Loisirs TYM

- Mini camps d'avril : Le centre de loisirs TYM Organise cette année un mini-camp « découverte de la montagne » du 18 au 20 avril. Au programme : Canirando, accrobranche, randonnée et rallye photo en pleine nature. Inscriptions et renseignements auprès de la MPT.
- Compagnie PATAMOUSS - Vacances de février : Le centre de loisirs souhaite développer les interventions et spectacles sur place dans les locaux de la MPT. Sur les vacances de février, la compagnie de marionnettes PATAMOUSS est venue présenter son spectacle « Le chevalier d'Es-tragon ». Un plaisir pour les petits et les plus grands.



ESPACE JEUNES

- Les jeunes de la MPT sont partis 5 jours se ressourcer dans les Alpes pendant les vacances de février. De jolis moments de partage, de glisse et de bons repas savoyards.
- Dès cet été, les futurs 6^{èmes} sont les bienvenus à l'Espace jeunes pour participer aux différentes activités et sorties.

LUDOTHEQUE

- Les soirées jeux se déroulent le **1^{er} vendredi** de chaque mois
- Les prochains cafés parents ludothèque se dérouleront mercredi **10 mai** et mercredi **21 juin** de 9h30 à 11h30
- Venez découvrir notre expo photo sur le thème de la ludothèque « A TOI DE JOUER », avec une fiche jeu à faire en famille !



Dates à retenir

Les événements de la MPT prévus en juin

- Concert pôle musique : concert des élèves et des profs **samedi 10 juin à 18h**
- Loto de l'Espace jeunes : **dimanche 11 juin**, horaire à définir
- Gala de danse à Vaugneray salle L'InterValle : **samedi 18 juin à 19h**
- Fête de la musique : **samedi 24 juin** horaire à définir

Les prochaines inscriptions à la MPT

- **Du 15 mai au 16 juin** : inscriptions au centre de loisirs TYM - vacances d'été (3 semaines de juillet et dernière semaine d'août)
- **Du 20 juin au 21 juin** : inscriptions administratives pour les activités de loisirs, réservé aux adhérents saison 2022-2023
- **À partir du 22 juin** : inscriptions administratives pour tous : activités de loisirs, périscolaire, centre de loisirs TYM, espace jeunes, ludothèque
- **Du 10 juillet au 28 juillet** : Inscriptions séances TYM mercredi et séances périscolaire sept-oct. 2023 sur le portail familles Millibase



ADMR

Connaissez-vous l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) ?

Information destinée à tous les Thurinois et plus spécialement à ceux qui sont arrivés depuis peu dans notre village.

Cette association thurinoise fait partie du réseau ADMR créé en France en 1945 et adhère à la Fédération ADMR du Rhône.

Elle intervient sur le territoire des communes de Thurins, Messimy et Rontalon.

Elle est gérée par un Conseil d'Administration composé de huit administrateurs bénévoles et d'un deuxième collègue de trois salariés.

Nos principaux objectifs :

- créer et développer des services à domicile pour répondre aux attentes de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie
- favoriser la création et le maintien du lien social
- contribuer à la création d'emplois qualifiés et durables

Bien que la majorité des heures d'intervention de nos salariés soit consacrée aux personnes âgées, l'association est au service de toutes les personnes, à tous les âges de la vie, que ce soit pour une aide passagère ou de longue durée. Elle leur apporte un service personnalisé en fonction de leurs attentes et de leurs besoins.

Nos domaines d'intervention

Auprès des personnes âgées :

entretien du cadre de vie, du linge, courses, aide à la préparation des repas, accompagnement pour la toilette, l'habillage, le lever, le coucher, hospitalisation à domicile, téléassistance...

Auprès des personnes en situation de handicap :

Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, habillage, transfert, lever, coucher, préparation et prise de repas...), entretien du cadre de vie, du linge, courses, téléassistance



Auprès de tous ceux qui ont besoin d'aide pour concilier vie familiale et vie professionnelle :

Entretien du cadre de vie, du linge

Auprès des familles qui ont besoin d'aide et d'accompagnement dans des moments difficiles :

Maladie, grossesse, naissance, hospitalisation, décès, reprise d'emploi... Et depuis février 2022, un nouveau service est proposé aux familles avec la création d'une micro-crèche ayant reçu l'agrément de la PMI pour accueillir 14 enfants de moins de 3 ans.

Nous aidons des personnes âgées de plus en plus dépendantes ou malades, nous efforçant de leur permettre de rester chez elles le plus longtemps possible dans de bonnes conditions, comme elles le souhaitent.

Nous travaillons en lien avec la Maison du Rhône, les assistantes sociales des hôpitaux et du Syndicat Intercommunal des Personnes Âgées, le Centre Communal d'Action Sociale, les médecins de la Maison de Santé, les cabinets infirmiers de Thurins, les Services de Soins Infirmiers du Centre Jean Villard... pour répondre au mieux aux besoins de chacun.

Un contact régulier des bénévoles avec les bénéficiaires et leur famille permet d'adapter nos interventions à l'évolution de leur état de santé et contribue au maintien du lien social dans nos villages.

Nous employons actuellement 17 salariées dont le temps de travail équivaut à un peu plus de 13 équivalents temps pleins : 1 secrétaire

administrative, 7 aides à domicile, 4 auxiliaires de vie, 1 référente technique éducatrice de jeunes enfants, 1 auxiliaire puéricultrice et 3 assistantes d'éveil. Ces salariées bénéficient d'une formation continue pour apporter à nos bénéficiaires un accompagnement et un service de qualité, en toute confiance et sécurité pour chacun.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez passer au bureau de l'ADMR, dans la Maison des Services, 2 place du 11 novembre (en face de la Maison Médicale), où notre secrétaire vous accueillera ou l'appeler au 04 78 81 95 64.

Jours et heures d'ouverture du bureau :

- lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 15h45
- mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h15
- le bureau est fermé le vendredi et le samedi

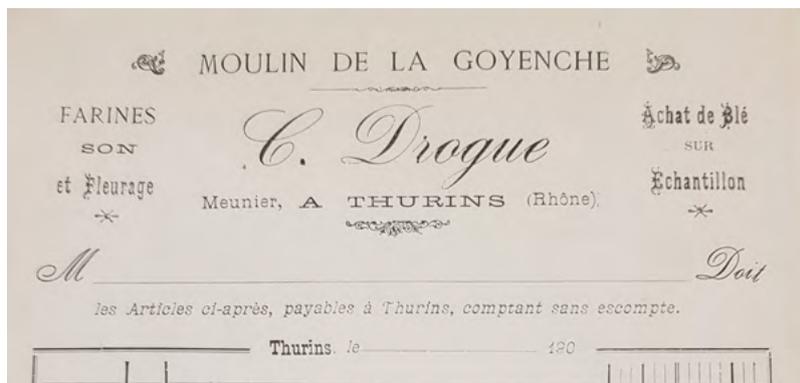
Invitation

Afin de faire plus ample connaissance avec notre association, nous vous invitons à notre

Assemblée Générale le 4 mai à 18h30, dans la salle des mariages de la mairie.



Groupe de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Thurins



Les ateliers mensuels de généalogie ont repris à la Médiathèque. Nous échangeons méthodes et astuces pour avancer dans nos recherches.

Vous pouvez vous joindre à nous à 10h00 le **29 avril**, le **27 mai** et le **24 juin** toujours à la Médiathèque.

Notre exposition des panneaux sur les moulins de Thurins en salle des mariages s'est terminée par une

conférence le samedi 8 avril, après notre Assemblée Générale, lors de laquelle nous avons expliqué la méthodologie pour retrouver leurs traces dans les archives et sur le terrain.

Le cycle des conférences cette année a commencé le samedi 25 mars par le thème de La transmission du féminin dans le trans-générationnel, présenté par Elodie KRAMP, psychogénéalogiste.

RENSEIGNEMENTS

N'hésitez pas à nous écrire si vous souhaitez être informés de nos actions :
grhp.thurins@gmail.com

Thurins Théâtre

La Jeunesse Théâtrale vous présente :

SHOW DEVANT !

Friends

Le cercle des poètes
disparus

Le Moiniversaire

Bienvenue au
Soleil couchant

Parents, enfants,
mode d'emploi !



Entrée : Chèques et espèces acceptés

Collation sur place : CB acceptée



Venez nous applaudir à la salle Saint Martin les :

Samedis 6 et 13 Mai 2023 à 19h
Dimanches 7 et 14 Mai 2023 à 15h

(19 rue du Michard, Thurins)

www.thurinstheatre.com

Mail : thurinstheatre@gmail.com

Tel. : 06.51.15.68.99

Office de tourisme des monts du lyonnais

Prendre le temps de (re) découvrir,

Les Monts du Lyonnais, ses paysages, son terroir, son histoire...

Balades, randonnées, ateliers et visites guidées, spécialement pensés pour vous par les offices de tourisme de la Destination Monts du Lyonnais pour vous faire découvrir un lieu, un site sous un angle différent. Les Rendez-vous Découverte, d'avril à début novembre, sont autant d'invitations à venir rencontrer des passionnés, goûter les produits locaux, écouter l'histoire des sites culturels et patrimoniaux et se ressourcer en pleine nature.

Adultes, familles, enfants, tout le monde aura le plaisir de partager des moments enrichissants et conviviaux.

Certaines animations sont accessibles en transport en commun et aux personnes en situation de handicap. Reportez-vous aux pictogrammes présents dans le

livret ou sur notre site internet pour en savoir plus. Nos conseillers sont également présents pour répondre à vos questions.

Le programme des Rendez-vous Découverte est à votre disposition dans les bureaux de l'Office de tourisme des Monts du Lyonnais, l'Office de tourisme du Pays de l'Arbresle et l'Office de tourisme des Vallons du Lyonnais. Vous pouvez également télécharger le document et accéder à toute la programmation sur notre site internet. Inscrivez-vous à notre newsletter hebdomadaire pour recevoir un rappel des dates à venir !

Prêts pour une échappée douce à deux pas de chez vous ?

Nous vous souhaitons à tous, de belles découvertes dans les Monts du Lyonnais !

Comment participer ?

- Inscription en ligne indispensable sur notre site internet à la rubrique « Je découvre »



- Il est également possible de vous inscrire dans les bureaux d'information de l'Office de tourisme des Monts du Lyonnais.

S'inspirer et préparer votre échappée :

RENSEIGNEMENTS

www.montsdulyonnaistourisme.fr
Film promotionnel
Chaîne YouTube, Facebook & Instagram : Monts du Lyonnais Tourisme

CCVL

La conseillère numérique de la CCVL à votre service

L'informatique ou le numérique et vous, ce n'est pas la bonne entente ? Venez poser toutes vos questions à la conseillère numérique de la CCVL ! Que ce soit en entretien individuel sur rendez-vous, en ateliers collectifs ou avec des permanences, elle est à votre disposition pour vous aider, vous guider et vous apprendre comment se servir d'un ordinateur, d'une tablette, d'internet...

Ce service est gratuit et ouvert à tous.

A Thurins, les permanences (avec ou sans rendez-vous) sont le **premier jeudi** du mois de 10h à 12h à la médiathèque. Mais vous pouvez aussi vous rendre dans les permanences sur les autres communes de la CCVL !

Attention, les dates sont susceptibles de changer selon les jours fériés ou les vacances scolaires.

La conseillère numérique anime des ateliers sur des thèmes variés : prise en main de l'ordinateur, apprendre à transférer et classer ses photos du smartphone ou appareil photo sur son ordinateur, utiliser une tablette, utiliser les réseaux sociaux, comment repérer les e-mails frauduleux...

RENSEIGNEMENTS

Retrouvez toutes les informations sur www.ccvl.fr ou contactez directement la conseillère numérique :
Cécile MAZADE-BOUDET
Tél. 07 77 73 80 49
conseillernumerique@ccvl.fr

NOUVEAU ! Vous pouvez prendre RDV ou vous inscrire à un atelier directement en ligne sur www.ccvl.fr !

NOUVEAU EN 2023 !

COLLECTES DES DÉCHETS RATTRAPAGE DES JOURS FÉRIÉS

- Collectes des lundis et mardis : reportées au samedi précédent
- Collectes des mercredis, jeudis et vendredis : reportées le samedi suivant



PAE de la Goyenche

Un nouveau pae sur thurins pour 2024

La Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) est compétente en matière de développement économique.

Dans le cadre de sa stratégie d'accueil d'entreprises, elle mène une politique d'aménagement de parcs d'activités économiques (PAE) visant à limiter le déséquilibre entre l'offre et la demande de terrains à vocation économique dans un contexte de raréfaction du foncier.

Après l'aménagement ou l'extension de plusieurs PAE depuis 2017 (Clape Loup à Sainte-Consoce, Le Chazeau à Messimy, Les Andrés à Brindas et Maison Blanche à Vaugneray), la CCVL a engagé le projet de création du parc d'activités de la Goyenche à Thurins.

Identifié dans le Plan local d'urbanisme de Thurins, ce site permettra de compléter l'offre de foncier à l'échelle de la CCVL et de renforcer le tissu économique de la commune dont les deux zones d'activités existantes (la Tuilière et le Pré de la Cour) sont aujourd'hui entièrement occupées.

Aujourd'hui propriétaire du foncier, la CCVL a missionné depuis début 2022 une équipe de maîtrise d'œuvre composée des bureaux d'études Zeppelin (architecte paysagiste) et Oteis (VRD), pour la réalisation projet.

2.4 ha dédiés aux PME et artisans locaux

Le projet, défini sur 2.4 ha et représentant plus de 1.7 ha de foncier commercialisable, comprendra 9 lots libres de 1 000 m² à 2 150 m² et un « village d'entreprises » sur un peu plus de 4 150 m². Il permettra à terme l'accueil d'une vingtaine d'entreprises.

Accessible depuis la RD 25, au croisement avec le chemin de la Goyenche et desservie pour une voirie double sens accessible aux poids lourds, le PAE comprendra :

- Des espaces verts et d'agrément publics,
- Des aménagements modes doux connectés au réseau existant pour

faciliter les déplacements à pied ou à vélo,

- Des places de stationnement et une borne de recharge pour voitures électriques.
- La création d'un cheminement doux le long de la RD 25, reliant le PAE au rondpoint de la Valotte, « porte d'entrée » de la commune.

La commercialisation a été engagée et les candidatures pour l'acquisition d'un lot peuvent être déposées auprès du service développement économique de la CCVL.

Les dossiers réglementaires (permis d'aménager et dossier loi sur l'eau) seront déposés début 2023 et les travaux d'aménagement devraient débuter d'ici l'automne 2023 pour une livraison des espaces publics et des lots viabilisés mi 2024.

Un projet en phase avec les enjeux écologiques du site

Le site de projet est situé en bordure d'un corridor écologique et le long du Garon et de sa ripisylves. Afin de s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux écologiques liés à cet environnement, la CCVL s'est adjointe les services d'un écologue (Reflex environnement) qui a défini des préconisations à prendre en compte dans le cadre du projet :

- Mise à distance du Garon,
- Maintien et renforcement d'arbres, haies et boisements préexistants et création de nouvelles haies de type bocager afin de s'assurer du maintien des continuités écologiques nécessaires à la faune locale (mammifères, oiseaux, chiroptères...) et de favoriser l'intégration du projet,
- Choix d'une palette végétale locale adaptée au site,
- Remise en état du muret en pierres longeant le site en bord de RD 25, afin de garder l'esprit des lieux et de conforter son rôle de refuge pour la petite faune et notamment les reptiles,

- Intégration du cycle biologique des espèces dans la réalisation des travaux.

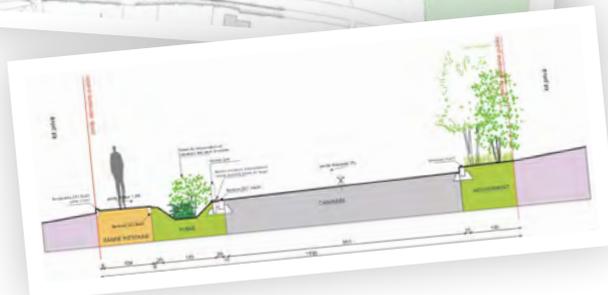
Un suivi écologique du site sera assuré tout au long du chantier d'aménagement.

Une gestion écologique des eaux pluviales

Les eaux de pluie seront recueillies dans une noue (fossé peu profond et végétalisé permettant à l'eau recueillie de s'évaporer ou s'infiltrer sur place), puis évacuées dans un bassin de rétention écologique. Les places de stationnement public et les cheminements modes doux auront des revêtements perméables permettant l'infiltration de l'eau de pluie.

Des aménagements de qualité

Afin d'assurer cohérence et qualité d'aménagement des futures constructions, la CCVL travaillera avec un architecte conseil pour aider les acquéreurs dans le cadre de leur projet de construction et s'assurer du respect des principes définis par la collectivité : implantations des bâtiments, cohérence architecturale, traitement paysager, limitation de l'imperméabilisation des sols, imposition du recours à l'énergie renouvelable sur l'ensemble des projets d'implantation...



SIPAG

Les temps de répit... de quoi s'agit-il ?

« Un temps de détente pour vous qui êtes aidant ou alors un temps pour retrouver ou entretenir des relations apaisées avec votre proche aidé »

Les prérequis ?

Le proche que vous aidez ou vous-même avez + de 60 ans et l'un d'entre vous (ou les deux) habitez une des 13 communes du SIPAG*

Sur inscriptions et analyses des professionnels du SIPAG

**Syndicat Intercommunal
situé à Craponne
SIPAG - 124 place Andrée
Marie Perrin 69290
Craponne
Tél. 04 37 22 07 24
contact@lesipag.org**

* Brindas ; Charbonnières-les-Bains ; Courzieu ; Craponne ; Grézieu La Varenne ; Marcy L'Étoile ; Messimy ; Pollionnay ; Saint Genis-les-Ollières ; Sainte Consorce ; Thurins ; Vaugneray ; Yzeron

Les journées de répit pour les aidants

Organisation :

Nous vous proposons de nous retrouver au SIPAG en milieu de matinée (ou sur un lieu de pique-nique, selon la saison), en matinée pour un repas partagé et de vivre ensuite un moment animé par des professionnels pour vous détendre, rire, découvrir, créer soit dans les locaux de Craponne soit à l'extérieur (visite, balade, atelier...)

Nous vous aidons à organiser la prise en charge de votre proche et éventuellement le transport, au besoin.

Dates/Thèmes :

- **Jeudi 4 mai**
Balade Écocitoyenne :
« Conscience et impact écologiques »



- **Jeudi 29 juin**

Journée Conviviale et Ludique :
« Pique-nique, Jeux d'extérieur, promenade au lac d'Yzeron »

- **Jeudi 19 octobre**

Visite du Patrimoine : « Maison des Expositions de l'Araire et visite guidée des Aqueducs de Chaponost »

- **Jeudi 14 décembre**

Loisirs Créatifs : « Fêtes de fin d'Année »

Attention ! les thématiques sont susceptibles de changer en fonction de facteurs extérieurs : Météo prévue ; professionnels qui animent... Confirmation au moment de l'inscription auprès du SIPAG

Les journées de répit pour les binômes aidants/aidés (couples ou parents/enfants)

Organisation :

Nous vous proposons de nous retrouver au SIPAG pour un repas partagé et de vivre ensuite avec votre proche un moment animé

par des professionnels pour partager avec lui/elle un moment de détente, de joie, de découverte soit dans les locaux de Craponne soit à l'extérieur (visite, balade, atelier...)

Nous organisons au besoin, le transport.

Dates/Thèmes :

- **Mardi 23 mai**

Atelier créatif guidé « Autour de la Nature » - Cyanotypie

- **Mardi 11 juillet**

Visite du Patrimoine : « Maison des Expositions de l'Araire et visite guidée des Aqueducs de Chaponost »

- **Mardi 26 septembre**

Programme à venir

Attention ! les thématiques sont susceptibles de changer en fonction de facteurs extérieurs : Météo prévue ; professionnels qui animent... Confirmation au moment de l'inscription auprès du SIPAG.



SIAHVG

Syndicat intercommunal d'assainissement de la haute Vallée du Garon

SIAHVG :
20 Chemin du stade,
69670 Vaugneray
04.37.22.69.23

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Qu'est-ce que le SPANC ?

C'est le Service Public d'Assainissement Non Collectif dont la création a été imposée par loi sur l'eau de 1992. Cette compétence a été confiée par les communes de Messimy, Rontalon, Soucieu-en-Jarrest et Thurins au SIAHVG.

SIAHVG :
20 Chemin du stade,
69670 Vaugneray
Tél. 04 37 22 69 23

Les missions du SPANC :

- Conseiller et accompagner les usagers du territoire
- Contrôler la conformité de la conception du projet à sa réalisation
- Vérifier périodiquement le bon fonctionnement et l'entretien des installations existantes

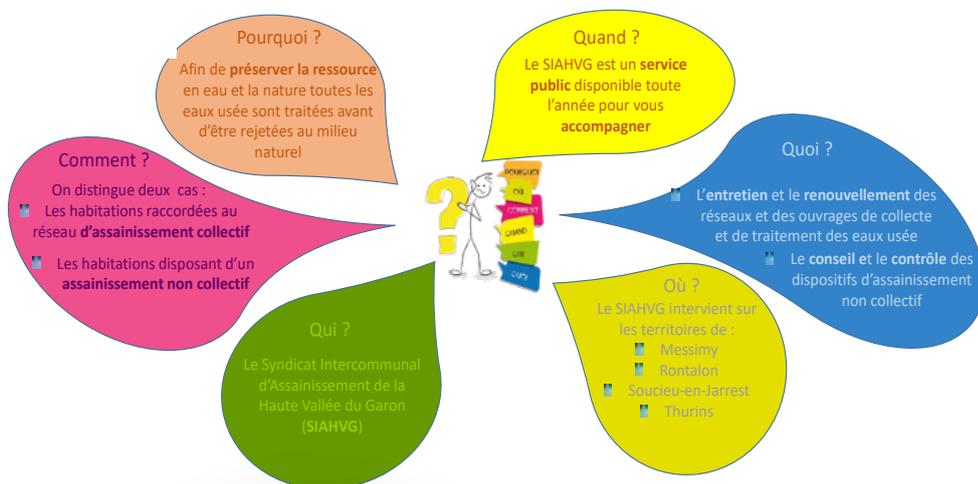
A quelle fréquence et à quel tarif :

- Le contrôle périodique de bon fonctionnement des installations doit se faire tous les 6 ans. Le coût de ce contrôle est compris dans votre facture d'eau.
- Dans le cadre d'une vente, Le montant du contrôle est de 200 € HT.
- Dans le cadre d'une création ou réhabilitation d'un système, un avis de conception sera donné en phase projet (tarif du contrôle : 90 € HT). En

phase travaux, un contrôle de réalisation devra être effectué (tarif du contrôle : 200 € HT).

Qui contacter ?

- Vous vendez un logement en assainissement non collectif et votre dernier contrôle date de plus de 3 ans ? Contactez l'entreprise REZEAU à l'adresse contact@rezeau.fr
- Vous voulez réhabiliter ou créer un ANC ? Contactez nous à l'adresse : servicetechnique@siahvg-siahvy.fr



VOUS AVEZ LA PAROLE. PROFITEZ-EN, EXPRIMEZ-VOUS !

NOUS VOUS RAPPELONS QUE CET ESPACE VOUS EST RÉSERVÉ.

Les articles publiés dans cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la municipalité.



Mots bleus de Catherine Heilmann

« Petite abeille on aime ton pollen, tu rayannes, on te crayonne, te dessine, t'aime, t'essaime.

Tu cueilles le nectar tes sens en éveil petite abeille rayée des couleurs du soleil et de la nuit. »



Fête de l'eau

**Vendredi 9 juin de 14 à 22 h
au barrage de Thurins**



ESPRIT GUINGUETTE

Théâtre de rue

**Food trucks / bar à bières
ambiance musicale ...**

**Animations gratuites
pour petits et grands**